



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE BASKET-BALL DU HAUT-RHIN

4 RUE DE CHEMNITZ - BP 2295 - 68069 MULHOUSE CEDEX 2

Tel : 03.89.33.14.40 – Email : comite@basket68.com

Sites internet : www.basket68.com et www.facebook.com/comite.basket.68

PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR N° 4 SAISON 2021-2022 DU 4 JUIN 2022 A SPECHBACH

Les membres du Comité Directeur se sont réunis le samedi 4 juin 2022 à SPECHBACH à 10 h 30.

Présents : Mmes Edith FREY - Bettina KOHLER – Cindy KOHLER-SUPIC - Chantal TSCHAEN.
MM. Daniel DESESTRETS - Jérôme DHOLLANDE - Geoffroy KAEMMERLEN – Benoit KLEIBER – Serge KREBS - José MORENO – Gérard NAAS – Alain RINGEISEN - Eric RUNSER.

Excusés :- Mmes Nathalie GESSIER – Julie GREGOIRE - Sandra LAMOUCHE - Jeannine MERCIER
MM. Emmanuel CORRADO - Luc BAUMANN - Laurent JOLIMET - Pierre KRICK – Bruno SCHAFFNER

La parole est donnée à Gilles TSCHAEN, Vice-Président de l'AS SPECHBACH. Il tient à excuser Maxime KAYSER, Président du club, parti à Forbach pour disputer la finale régionale U15M. Il souhaite la bienvenue à tous les membres du Comité Directeur et une fructueuse réunion.

1) APPROBATION DES PROCES-VERBAUX

- Du Comité Directeur n°3 du 25 février 2022

Le PV n°3 du comité directeur du 25 février 2022 est approuvé à l'unanimité.

- Des bureaux n° 8 du 4 avril 2022 et n° 9 du 2 mai 2022

Les PV n°8 du 4 avril 2022 et n°9 du 2 mai 2022 sont approuvés à l'unanimité.

2) COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

- Nombre de licenciés

A ce jour, nous comptabilisons 6327 licenciés.

- Assemblée Générale des clubs

Le Président assistera aux assemblées générales d'EGUISHEIM et de NB RUELISHEIM. Il ne pourra pas assister à celle d'ALTKIRCH, elle a lieu le jour des finales du Crédit Mutuel.

- Tables rondes par secteur.

Les tables rondes prévues depuis le début de la saison ont eu lieu. Une synthèse des thèmes abordés a été publiée dans le dernier compte-rendu de la réunion du Bureau.

- Réunions à Nancy et visioconférences

Le Président a assisté à une réunion à Nancy où les modifications des championnats régionaux jeunes en féminines pour la saison 2022-2023 ont été présentées, ainsi qu'à une visioconférence où la formation CQP, nouvelle version, a été expliquée. Le CQP sera exigé pour entraîner et coacher une équipe de jeunes au niveau régional. Le Président assistera à la prochaine réunion du Comité Directeur de la Ligue Grand-Est où il abordera le sujet.

- PSF

Seuls 6 clubs haut-rhinois ont déposé un dossier.

- Progression en pourcentage du nombre de licenciés

Le Président propose de récompenser les 3 clubs haut-rhinois qui ont progressé le plus en pourcentage au niveau des licences. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

3) ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2021-2022

L'ordre du jour de l'assemblée générale du CD68 qui aura lieu le 24 juin 2022 à COLMAR est soumis aux membres. Il est approuvé à l'unanimité.

4) SITUATION FINANCIERE

A ce jour, tous les clubs sont à jour. Toutefois, une facture sera envoyée dans les prochains jours avec le bilan des licences, capital-points, etc...

Au niveau de la caisse de péréquation, le bilan de fin de saison sera fait dans les prochains jours.

5) REGLEMENTS SAISON 2022-2023

REGLEMENTS SPORTIFS

Article 16 Dans le point 2, rajouter ce qui était dans le règlement financier avec modification :
La date prise en compte pour une dérogation est celle de l'accord sur FBI du club répondant à la demande. La dérogation est considérée comme tardive lorsque cette date est postérieure au 2^e vendredi 12h avant la date initialement prévue pour les Seniors et Jeunes, ou au dernier mercredi 18h pour le minibasket. Une pénalité est imputée au club demandeur si ces délais ne sont pas respectés.

Article 35 **Entente (hors CTC) et Inter-équipe (CTC)**

Modification point 1 (entente) :

Rajouter dans le 1^{er} paragraphe : [pour participer à une compétition départementale en seniors ou en jeunes] ne permettant pas l'accession en championnat régional durant la saison en cours (cas de deux phases).

Il est également possible pour un club (hors CTC) de conclure une entente avec un club membre d'une CTC ; dans ce cas, l'entente est gérée nécessairement par le club hors CTC, et est non-renouvelable. La CTC concernée ne pourra pas travailler simultanément en entente avec un autre club extérieur.

Rajouter un tiret : - la composition de l'entente (nombre de joueurs de chacun des clubs) est libre dans chaque équipe.

Modifier point 2 (CTC) :

Pour les CTC, les règles applicables sont celles des règlements généraux de la FFBB. Il n'y a que deux types d'équipes au sein d'une CTC : en « nom propre » ou en « inter-équipe » (sans nécessité d'extension AS-CTC). La composition d'une inter-équipe (nombre de joueurs de chacun des clubs) est libre.

+ conserver le dernier paragraphe (A celle-ci s'ajoute....)

Article 40 Point final

Article 41 Point 1 et point 4 : rajouter entre parenthèses « hors coupe » dans le décompte des trois matchs non joués consécutifs.

Article 41 Point 4 : préciser « La modification doit être communiquée au plus tard le mercredi 18h suivant le 3^e match non joué ».

Les modifications des règlements sportifs sont approuvées à l'unanimité.

COUPE DU CREDIT MUTUEL + TARMAK CUP

Réécriture et précisions pour l'article 4 :

1. Les règles de qualification sont identiques au championnat dans lequel l'équipe évolue habituellement, notamment pour le type de surclassement, sauf la nécessité de signature de la charte CF/PN.
2. Les règles de participation suivantes sont applicables :
 - a. PERSONNALISATION : si plusieurs équipes d'un même club participent à la coupe, ces équipes sont personnalisées (tout joueur qui participe à un match avec l'une des équipes ne peut plus participer à un match avec une autre). Dès lors qu'une équipe est éliminée de la compétition, les joueurs de cette équipe peuvent participer à des rencontres avec les autres lors des tours suivants.
 - b. BRULAGE : dans tous les cas, les règles de brûlage des championnats sont applicables jusqu'aux finales, même si une équipe supérieure est éliminée à un tour précédent.

Rajouter temps dans TARMAK : 4 x 8 minutes.

Les modifications des règlements de la Coupe du Crédit Mutuel et de la Coupe Tarmak by Décathlon sont approuvées à l'unanimité.

REGLEMENT FINANCIER

-Licence mal saisie : préciser « mal saisie par le licencié sur e-licence et validée par le club »

-Licence manquante : supprimer « plus de 8 jours après la qualification »

-Report tardif : enlever le texte actuel et mettre :

- Dérogation tardive Seniors (au-delà du 2^e vendredi 12h) 35€
- Dérogation tardive jeunes (au-delà du 2^e vendredi 12h) 25€
- Dérogation tardive minibasket (au-delà du dernier mercredi 18h) 10 €

-Forfait jeunes : comme en minibasket et non comme en Seniors (50€, possibilité de replacer le match en accord)

-Retour convocation : changer le « e » en « Euro ».

Barème d'arbitrage

Déplacements	0,38 €	au lieu de 0,36 €
Match Seniors	29 €	au lieu de 27 €
Match U17-U18	26 €	au lieu de 24 €
Match U15-U13	22 €	au lieu de 20 €

Prix des licences (part du CD68)

Inchangé, aucune augmentation

Les modifications du règlement financier présentées sont approuvées à l'unanimité. Toutefois, un additif sera apporté suite au « Plan Officiels 2024 » mis en place par la FFBB.

REGLEMENT MINIBASKET

PRÉPARÉ SUIVANT LES DIRECTIVES OBLIGATOIRES DE LA FFBB

Préambule

L'école de minibasket a pour but de faire découvrir la pratique du basket aux plus jeunes et de fédérer autour d'enfants l'ensemble des membres de la famille basket : parents, dirigeants, entraîneurs et arbitres. C'est un espace d'accueil mis en place dans les clubs, qui dispose d'une organisation administrative, sportive et pédagogique et met à disposition des enfants pratiquants des équipements aménagés et adaptés afin de proposer des activités en adéquation avec le niveau de pratique de chacun.

Les équipes de l'école de minibasket participent aux activités (rencontres, plateaux, championnats, Fête Nationale du minibasket) organisées par le Comité Départemental sous l'égide de la FFBB et en application des règlements de la FFBB.

ARTICLE 1 – Les pratiquants

Le minibasket peut être pratiqué par toute personne âgée entre 6 et 11 ans avec un socle de licence FFBB et l'extension Compétition. La composition des équipes est libre en U7, et le jeu se fait en 4x4 en U9 et U11.

ARTICLE 2 – Encadrement

Les encadrants, entraîneurs pour les plateaux et/ou les rencontres doivent être majeurs et licenciés auprès de la FFBB. Il en est de même pour les accompagnateurs qui souhaiteraient exercer une fonction officielle.

ARTICLE 3 – Infrastructures et équipements

	U7	U9	U11
Hauteur de l'anneau	Inférieure ou égale à 2m60	2m60	
Taille du terrain	Petit terrain adapté	Terrain de jeu latéral ou habituel marqué au sol	
Type de ballon	Tout type adapté à l'âge	T5	
Ligne de lancers-francs	Aucune	A adapter aux capacités de l'enfant	
Score	Pas de score affiché	Ecart maximum au score limité à 20 points	
Table de marque	Au minimum 1 majeur licencié à la table pour superviser. On impliquera les U9 et U11 (JAP) ou des jeunes joueurs du club U13 à U20.		

ARTICLE 4 – Règles du jeu et d'arbitrage

La défense

Lors des oppositions, la défense individuelle est appliquée : chaque joueur défend sur un adversaire.

Le temps de jeu

Une répartition équitable du temps de jeu entre les joueurs est applicable en minibasket.

La sortie

JOUEUR	ARBITRE
<p>Il y a sortie dans ces deux cas</p> <ul style="list-style-type: none">- Le ballon touche la ligne ou le sol au-delà des limites du terrain.- Je touche la ligne ou le sol au-delà des limites du terrain en ayant le ballon en main.	<ul style="list-style-type: none">- dit « sortie » et fait le geste de lever la main,- dit la couleur de l'équipe qui aura le ballon,- et montre la direction du jeu. <p>EX : « sortie ! ballon aux bleus ! »</p>

Le marcher

JOUEUR	ARBITRE
<ul style="list-style-type: none">- Quand je reçois le ballon en mouvement, j'ai le droit de poser mes deux pieds au sol pour le contrôler, tirer, passer ou m'arrêter.- Quand je suis arrêté, le premier pied posé au sol pour mon arrêt doit rester collé au sol. C'est mon pied de pivot. L'autre pied est libre de bouger.- Pour tirer au panier je peux décoller mon pied de pivot.- Attention, pour partir je dois dribbler avant de décoller mon pied de pivot.	<ul style="list-style-type: none">- dit « marcher » et fait le geste,- dit la couleur de l'équipe qui aura le ballon,- et montre la direction du jeu. <p>EX : « marcher ! ballon aux bleus ! »</p>

Le dribble

JOUEUR:	ARBITRE:
<ul style="list-style-type: none">- Je ne peux pas porter le ballon en dribblant ni porter le ballon à deux mains.- Si j'arrête mon dribble, je ne peux pas repartir. Je dois faire une passe ou un tir.	<ul style="list-style-type: none">- dit « reprise de dribble » en faisant le geste,- dit la couleur de l'équipe qui aura le ballon,- montre la direction du jeu,- et donne le ballon à la touche la plus proche. <p>EX : « reprise de dribble ! ballon aux blancs ! »</p>

Les contacts

JOUEUR: <ul style="list-style-type: none">- Quand j'attaque ou je défends, je n'ai pas le droit de tenir, pousser, bousculer, etc. mon adversaire.- J'ai le droit pour défendre de me déplacer face à lui et de le gêner. Un contact avec mon torse est autorisé à condition de pas le faire en avançant vers lui.- Je ne peux pas créer de contact avec mes bras, mes épaules, mes hanches ou mes jambes.- Quand j'attaque, je ne peux pas heurter mon adversaire au torse ni étendre mes bras pour le tenir à distance.	ARBITRE: <ul style="list-style-type: none">- Dit « faute au N° ...bleu » et le répète à la table de marque en faisant le geste.- Si le joueur shootait, l'arbitre lui accorde des lancers-francs ou son panier marqué plus un lancer-franc en bonus.- Sinon l'arbitre annonce la couleur de l'équipe qui aura le ballon, montre la direction du jeu et donne le ballon à la touche la plus proche. <p>Exemple : « faute au 8 bleu ! 2 lancers francs ! »</p>
---	---

Les règles de basket non applicables en minibasket (U7-U9-U11)

- Tir à 3 points
- Règle des 3 secondes
- Règle des 5 secondes
- Règles des 8 secondes et retour en zone
- Règle des 14/24 secondes
- Fautes antisportives, techniques, disqualifiantes et fautes d'équipe

QUELQUES PARTICULARITÉS

SCORE

- additionner les points de l'échauffement (concours de dribble et tir d'avant-match) au score du match.
 - écart maximum au score limité à 20 points, feuille arrêtées et affichage mural arrêté si cet écart est atteint.
- NB : pas de score en U7

TEMPS DE JEU – REMPLACEMENTS – TEMPS MORTS

- format plateau (U7 ou U9) : X périodes de 4 à 6 minutes (non décompté, chrono coulant) – créneau de 2h
- format championnat U9 : 6 périodes de 4 min (décompté) sans changement au cours d'une période
- format championnat U11 : 6 périodes de 4 min (décompté) sans changement au cours des périodes 1,2,3,4 puis changements possibles au cours des périodes 5 et 6 sur arrêt de jeu (règles habituelles).

Repos de 1 minute entre chaque période (soit 5 intervalles de 1 min). Pas de mi-temps. Pas de temps-morts.

COMPOSITION DES EQUIPES

- U7 : 3x3 mixte
- U9 : 4x4 mixte avec 8 joueurs maximum par équipe sur la feuille
- U11 : 4x4 filles, garçons ou mixte, avec 8 joueurs maximum par équipe sur la feuille
- U11 à « mi-saison pour les confirmés » (en 2^{ème} phase, niveau 1) : 5x5

GESTION DE LA RENCONTRE

Arbitrage club et « bienveillant » avec concertation avant la rencontre entre les encadrants et les arbitres pour les règles à appliquer et l'ajustement en fonction du niveau des joueurs/joueuses.

Les U9 et U11 doivent être impliqués à tour de rôle dans la tenue de la table de marque (principe JAP : Jouer, Arbitrer, Participer pour son équipe)

BALLON TENU EN MAIN

En U9 et U11, interdiction de prendre le ballon dans les mains d'un adversaire : l'arbitre doit siffler et redonner le ballon à l'équipe attaquante.

REMISE EN JEU (suite aux violations, fautes, sorties)

Remise en jeu « non défendue » pour les débutants : les défenseurs défendent sur des joueurs sur le terrain, et non sur le joueur effectuant la remise en jeu.

DECOMPTE DES FAUTES

- U7 : pas de fautes individuelles
- U9 et U11 : fautes individuelles à décompter, sortie à la 5^{ème} faute, pas de faute d'équipe.
- L'éventuelle attitude antisportive d'un joueur devra être traitée sur un principe éducatif et non en application d'une règle (pas de faute technique avec lancer, etc).

Le règlement minibasket proposé est approuvé à l'unanimité. Il est décidé de créer un fascicule qui sera à distribuer dans les clubs pour la compréhension de ces nouvelles règles.

6) ACTIVITES DES COMMISSIONS

Commission Médicale

La Commission Médicale a traité 58 dossiers arbitres et 64 dossiers de surclassements. Pour le covid, la commission mise en place avait fort à faire surtout avant les congés du mois de février 2022.

Minibasket

Fête du Mini-Basket

La fête aura lieu :

le dimanche 5 juin 2022

sur trois sites différents.

Il y a 718 inscrits. Un bilan sera fait dès la semaine prochaine.

Juridique

→ AFFILIATION CLUB

La procédure de réaffiliation des clubs est ouverte dès le 1er juin 2022. Elle se fait sur FBI en se connectant avec l'identifiant du club dans le menu « Organisme », onglet « Renouvellement d'affiliation ». La procédure en ligne sur

FBI doit être faite avant le 1er juillet 2022 ! Ne pas envoyer de chèque ni faire un virement au CD68, le montant indiqué en fin de procédure sera facturé aux clubs en juin.

DEUX NOUVELLES OBLIGATIONS IMPOSÉES PAR LA FFBB

- RATTACHER UN PRÉSIDENT LICENCIÉ

Tout président de club doit être licencié à la FFBB. Le président doit impérativement rattacher sa licence actuelle (s'il est déjà licencié) ou sa préinscription (si c'est un nouveau président non licencié actuellement) lors du renouvellement d'affiliation de son club. La démarche est précisée dans la note FFBB envoyée aux clubs. Aucune affiliation ne peut être validée et aucune licence ne peut être générée pour un club tant que le Président n'est pas conformément identifié et rattaché.

- **LIER SON CLUB À HELLOASSO** (sans obligation toutefois d'utiliser la plateforme de paiement des licences en ligne)

La FFBB impose de lier le compte FBI club à son compte HelloAsso pour valider l'affiliation. Dans la procédure, il faut donc obligatoirement cliquer sur le bouton vert « Créer/Connecter mon compte HelloAsso » et suivre les démarches à l'écran.

- ENVOI DES PRÉINSCRIPTIONS À VOS LICENCIÉS

Les clubs peuvent envoyer des préinscriptions à leurs licenciés. Soit en créant des nouvelles pour les adhérents non encore licenciés, soit en renouvellement pour les adhérents licenciés cette saison ou les saisons précédentes (base historique) y compris dans un autre club (démission-mutation).

- Technique

Le comité de basket 68 organise une matinée technique en marge des finales de coupes Tarmak à la salle de la Doller à Mulhouse (Rue de Toulon) :

- de 10 h à 11h 30 : La défense à hauteur par Mr Laurent HANTZ Directeur Technique du Grand-Est en charge de la formation du jeune joueur.
- de 11h30 à 13h : Le 1c 1 : franchissement, prérequis par Mr Abdel LOUCIF Conseiller Technique Régional du Grand Est en charge de la formation des cadres.

Ces deux thèmes constituent deux aspects incontournables dans la formation des Joueurs/joueuses U13/U15. Notre sport évolue constamment, ces deux interventions sont ciblées et contiennent un savoir important pour les entraîneurs de ces catégories.

- CDO

- Formation initiale

La validation des stagiaires est terminée pour cette saison. 9 candidats passeront à nouveau la validation pratique en début de saison prochaine.

- Stage d'arbitres AB Camps

À ce jour, 7 inscrits pour la semaine du 10 au 15 juillet sont enregistrés.

- Stage de basket Nicolas LANG/Léo WESTERMANN du 25 au 29 juillet

Les organisateurs sollicitent la participation de jeunes arbitres pour officier les après-midis, lors des rencontres, de niveau championnat de France.

La CDO a donné son accord sous réserve que les volontaires puissent également prendre part à la formation des joueurs pendant la journée (prise en charge par l'organisation), le mardi et le mercredi.

La CDO va proposer ce stage de perfectionnement à une sélection d'arbitres départementaux à potentiel régional.

- Formation régionale

6 candidats haut-rhinois présentés à cette formation ont été validés en pratique, il reste la validation théorique.

- Mercredis du Basket

Gérard NAAS a représenté le CD68 lors de ces manifestations. Il souligne l'excellente prestation de nos 2 représentants NM1. Les jeunes étaient au rendez-vous sauf pour les publics particuliers du secteur colmarien où, a priori, la communication de l'événement n'était pas optimale.

Daniel DESESTRETS regrette que les Féminines ne soient pas associées à cette opération organisée par la CEA.

- Nouvelle charte d'arbitrage

La FFBB enregistre une perte de 47 % des arbitres au niveau national. Une nouvelle charte a été élaborée par la FFBB qui sera mise en place dès la rentrée 2022/2023.

- Dossier médical pour les arbitres.

Le dossier médical a été adressé à tous les arbitres officiels ainsi qu'aux arbitres clubs.

- 3c3

- OPEN START ET OPEN PLUS ACCESS JUNIOR LEAGUE

- 1) Organisation d'un « open-start » U13 et U15 le 24 avril 2022, en masculins à FERRETTE et en féminines à RICHWILLER.
- 2) Organisation d'un « open plus access junior league » en U18 sur les mêmes sites

Bilan : Très peu d'inscriptions en masculins,

Regroupement sur le site de RICHWILLER de l'open plus masculin et féminin avec 4 équipes féminines et 4 équipes masculines.

Organisation de l'open plus access U18F avec 3 équipes inscrites, la première équipe LES BREB'S (ossature BCBS) qualifiée pour l'open plus à Troyes le 11 juin 2022.

L'arbitrage a été assuré par des REFS 3x3 (Julian HALLER, Thomas THRO et Noémie PARMENTIER)

Nouveau : chaque joueur de chaque équipe a su et pu créer son profil de joueur 3x3, ce qui permettra de lui ramener des points à chaque participation à un open start publié.

Pas d'organisation d'open plus access superleague (pour les seniors) pendant le week-end de l'Ascension suite au désistement du MBA et MPBA.

La Commission mettra un cahier des charges en place avec un memento pour aider les clubs (le CD68 intervient normalement que pour la partie sportive).

L'organisation des opens sera reconduite sur des vacances scolaires pour les catégories U13/U15.

- Championnat 3x3

Pour rappel, 5 équipes ont participé au championnat.

Toutes les journées ont pu avoir lieu. L'équipe de RICHWILLER termine 1ère et SAUSHEIM 2ème . Des compétences au niveau affiche et gestion event maker commencent à se faire jour dans les différents clubs.

Le championnat 3x3 sera reconduit la saison prochaine pour les seniors masculins (peut-être en seniors féminines).

Pas de championnat pour les jeunes.

Il faudra réfléchir éventuellement à des créneaux spécifiques pour du 3x3

- Projets 3x3 initiés par les clubs ou communes avec support club:

WITTENHEIM : lundi 6 juin première édition « Rise of the champion » U15 aux seniors F et M

MOERNACH : 25 et 26 juin deuxième édition du Sung'open, de U13 jusqu'aux seniors F et M

- SAINT-LOUIS à l'occasion du forum du stree art début septembre, le club support sera MICHELBAACH
- MBA courant septembre

- Développement

- Jeux Régionaux de la Jeunesse

Le Comité participera le 23 juin 2022 au Jeux Régionaux de la Jeunesse organisés par le CROS Grand Est en partenariat avec l'UNSS sur 5 sites à Mulhouse à la plaine sportive de l'Ill.

- Vitalsport 2022

Le comité s'est engagé à promouvoir le basket lors de la prochaine édition du Vitalsport qui se déroulera les 10 et 11 septembre 2022 sur le site du Décathlon Village à Wittenheim. Jérôme Dhollande a pris contact avec la Ligue Grand-Est pour disposer du terrain amovible 3x3 et assurer ainsi la promotion du basket-ball pendant ces 2 jours, où près de 15 000 personnes sont attendues.

7) DIVERS

- Equipes de France Jeunes dans le département

Une équipe U18M se rajoute aux équipes U15M/F et U18F.

- Organisation de l'assemblée Générale de la Ligue Grand-Est

L'assemblée générale de la Ligue Grand-Est 2023 se déroulera dans le Haut-Rhin. La date exacte n'est pas encore connue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H 55.

La Secrétaire Générale

Chantal TSCHAEN

Le Président

José MORENO